

La Gazette de Cravent

www.mairiedecravent.fr



Recensement de la population de CRAVENT 2019

Nous remercions les Craventais pour leurs participations aux questionnaires de l'INSEE, nous avons 4 semaines pour recenser la population, seuls deux logements n'ont pas répondu.

Participation citoyenne



Le 19 juin 2018 le conseil municipal a décidé de signer un protocole de participation citoyenne avec la gendarmerie. Nous avons pour cela créé un panneau pour le signaler à chaque entrée du village. Vous pouvez le découvrir en illustration de cet article.

Si vous constatez des faits, personnes ou véhicules inhabituels voici la procédure à suivre:

- * en cas d'urgence vous devez joindre la gendarmerie en composant le « 17 »
- * Hors signe d'urgence, vous pouvez contacter la brigade territoriale autonome de Bonnières sur Seine par téléphone au 01.30.98.58.60 ou par mail à l'adresse suivante:

bta.bonnières-sur-seine@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas, vous devez vous identifier à l'opérateur comme intervenant dans le cadre du dispositif de « participation citoyenne »

Depuis quelques temps les communes de notre secteur reçoivent des visites de la part d'individus malveillants, soyez prudents.



Subventions aux étudiants

Comme chaque année la Mairie octroie une subvention aux étudiants de l'enseignement supérieur. Les conditions d'obtention sont à consulter en Mairie. Votre demande doit être formulée avant le 31 mars 2019.

Aux dernières nouvelles les travaux pour la fibre sont toujours attendus pour la période avril, mai (chacun devra se rapprocher de son fournisseur d'accès internet)



Vie scolaire



Le mot du Directeur de l'école des CRAVENTURIERS

Du côté des Craventuriers...

Cette année scolaire est riche de sorties et de projets.

En novembre, les élèves ont visité le château de La Roche Guyon, participé à un atelier de création de BD, sur les traces de Blake et Mortimer, héros éponymes de la célèbre BD que l'on doit au dessinateur belge Edgar P. Jacobs.

M. le Maire nous a régales lors d'un après-midi « découverte du goût » : acide, salé, sucré, gâteaux de pommes de terre et de carottes...un délice. Les Craventuriers en redemandent !

La cérémonie du 11 novembre, encore plus marquante cette année, a été l'occasion de mener une enquête avec les élèves sur les Craventais morts pour la France. Ils ont réalisé un livre numérique diffusé à l'école le jour de la cérémonie.

Le projet « Louvre » est très porteur. Notre partenariat avec le Musée nous permet d'avoir une quinzaine de reproductions, de qualité et à l'échelle 1, à partir desquelles les élèves s'adonnent à diverses pratiques artistiques, numériques et culturelles. Les Craventuriers se rendront à 3 reprises au Louvre, en mars, avril et mai.

Les poules se portent très bien et verront bientôt une cour d'école embellie de fleurs et de légumes.

Enfin, au 3^{ème} trimestre, les poneys de la Harelle viendront à la carrière, au bout du stade, pour initier nos jeunes élèves à la pratique de l'équitation et de l'hippologie, pour une dizaine de séances.

L'entrée de l'école, sécurisée, s'effectue désormais côté Mairie (direction de Chauffour). Les parents viennent récupérer les enfants dans la cour de l'école pour plus de sécurité.

Stéphane d'Hervé

Rendez-vous

- Carnaval à Lommoye le samedi 23 mars à 10H30,
- Repas de l'école à la salle des fêtes le 18 mai
- Fête du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) kermesse le samedi 22 juin à partir de 10H à Lommoye, spectacle des Craventuriers à l'école de Cravent le soir, à partir de 19H.



Les Frelons Asiatiques

Comment agir individuellement contre les frelons asiatiques ?

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.

Les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. En effet, l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc...

Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

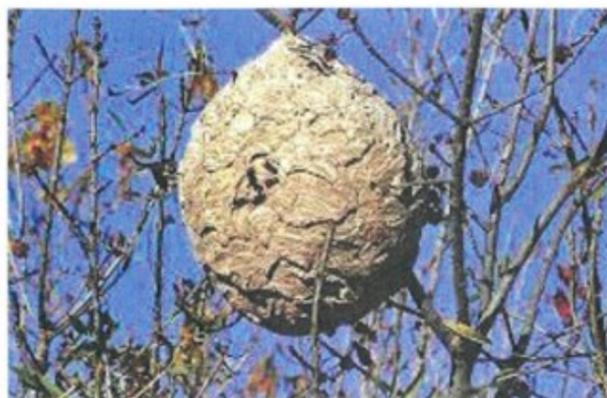
Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Changez la mixture de temps en temps et surtout brûlez les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.



Comment procéder en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

Si vous repérez un nid, il est impératif de respecter la procédure de déclaration d'un nid, consultable sur le site Internet de Frelon Île-de-France.



Des référents apiculteurs bénévoles, répartis sur l'ensemble de la région, peuvent se déplacer sur le terrain pour confirmer la présence de l'espèce présumée mais ne sont pas en général équipés pour détruire le nid.

Les employés communaux n'ont pas la compétence ni le matériel pour intervenir.

Contactez un désinsectiseur, après avoir de préférence fait établir plusieurs devis.

Veillez à ce que le professionnel retire le nid après l'intervention pour éviter l'empoisonnement secondaire des oiseaux par les insecticides.

Attention : il ne faut appeler les pompiers qu'en cas de danger imminent pour l'homme, ou si une personne a été victime de piqûres. Sinon, les pompiers ne se déplaceront pas.

La proximité immédiate d'un nid avec une école, une crèche, un hôpital ou une habitation est considérée comme un danger.

Dans ce cas les pompiers peuvent intervenir mais leur intervention n'est pas gratuite. Elle est facturée selon la difficulté d'accessibilité au nid.

Que faut-il éviter de faire ?

Ne cherchez pas à détruire un nid par vos propres moyens. « Les études ont aussi montré que les pièges artisanaux avaient peu d'effet ».

Si vous repérez un nid, ne vous approchez pas à moins de cinq mètres. C'est la distance à partir de laquelle le frelon se sent menacé. Ne secouez pas non plus les branches sur lesquelles il est accroché.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts reprendra tous les lundis matin à compter du 25 mars 2019 (seuls les tontes, petits branchages et feuilles mis dans des bacs -type poubelle- seront ramassés)

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un service offert par la Commune

ENCOMBRANTS

Les encombrants passeront à CRAVENT le mercredi 20 mars 2019

Comité des Fêtes de Cravent :

Le comité des fêtes de Cravent organise une chasse aux œufs et vous donne rendez vous à la salle des fêtes de CRAVENT le lundi 22 avril 2019 à 11h00, inscription gratuite auprès de la Mairie.



Les chevaux de la Harelle :

L'association des chevaux de la Harelle propose des stages d'équitation à la carrière de CRAVENT pendant les vacances de pâques — renseignements et inscriptions au 06 87 35 75 86.



Destriers de Vaumartin :

L'association des Destriers de Vaumartin organise une course d'endurance au départ de la carrière équestre de Cravent le dimanche 31 mars 2019 à partir de 9h00, les visiteurs sont les bienvenus (buvette/divers stands)

Les p'tites mains :

Une nouvelle association à CRAVENT « les p'tites mains », cette association a pour objet de préparer et d'organiser des festivités pour les enfants des écoles de proximité, et d'organiser pour les habitants des ateliers de sensibilisation aux outils informatiques etc... Président: Cédric MAILLOT
RDV le 13 avril 2019 de 10h à 18h (expérience de réalité virtuelle)
RDV le 29 avril, 14 mai, 11 juin, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2019 de 18h à 20h (ateliers pédagogiques initiation à l'informatique) à la salle des fêtes de Cravent (41 rue Magloire DOUVILLE) inscriptions et réservations au 06.82.43.21.89

Le val canin (06.52.37.08.66) situé au Val Comtat se propose de garder vos d'animaux à votre domicile (chien, chat, chevaux...) pendant vos absences.

Etat civil 2018

Félicitations aux heureux parents : 5 naissances (5 garçons)

Ils se sont dit OUI: 4 mariages

2ème semestre 2018 nous déplorons les disparitions de nos chers Craventais

Mme Suzanne QUIERS

Mme Jeannine LALIEUX

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles et leurs proches.

Mars